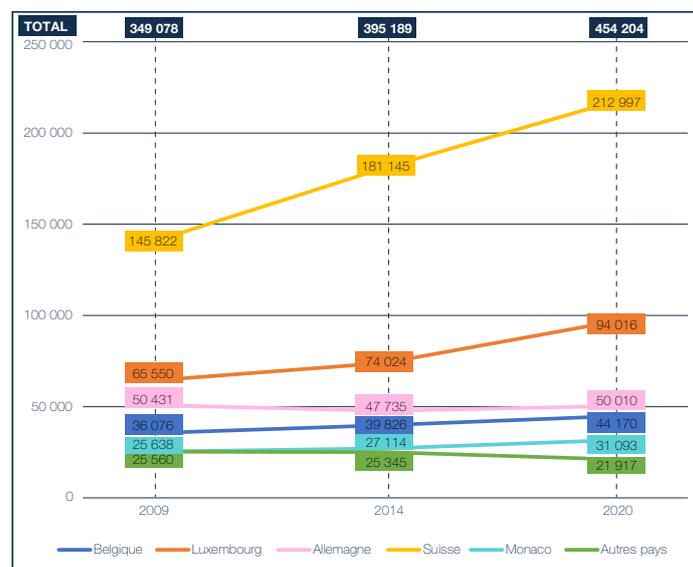


## Observer les dynamiques de l'économie et de l'emploi en transfrontalier

### Edito

La MOT lance une nouvelle publication sur l'observation transfrontalière ! Ce premier numéro est consacré à l'observation des dynamiques de l'économie et de l'emploi en transfrontalier, en particulier aux flux de travailleurs frontaliers aux frontières françaises. Avec plus de 450 000 frontaliers, la France est championne d'Europe de l'emploi transfrontalier. Ce phénomène a un impact considérable sur les territoires frontaliers, qui présentent des configurations uniques en matière d'aménagement du territoire. Certains de ces territoires connaissent d'importants flux quotidiens de travailleurs frontaliers, entraînant une répartition spécifique des fonctions territoriales: fonction résidentielle, consommation, services côté français, et emploi de l'autre côté de la frontière. Mais comment observer ces flux et comment évoluent-ils dans les espaces frontaliers français ?

### Une hausse des frontaliers vers la Suisse et le Luxembourg



**Evolution du nombre de travailleurs frontaliers résident en France et travaillant dans les pays voisins**

source : INSEE

En 2009, on dénombrait près de 350 000 travailleurs frontaliers, plus de 395 000 en 2014 et plus de 450 000 en 2020.

Entre 2009 et 2020, une hausse est constatée principalement vers la Suisse (+46%), vers le Luxembourg (+43%) et dans une moindre mesure vers la Belgique (+22%) et vers Monaco (+21%).

Les flux à destination de l'Allemagne connaissent une baisse entre 2009 et 2014 et une légère hausse entre 2014 et 2020 tandis que les flux vers les autres pays (Italie, Espagne...) sont en baisse entre 2009 et 2020.

### Observer les flux de travailleurs frontaliers, des sources de données hétérogènes

Dans cette publication, les données utilisées sont celles issues des recensement de la population de l'INSEE. Elles ont l'avantage de permettre une comparabilité d'une frontière à l'autre.

Mais sur certaines frontières, les données existantes dans les pays voisins peuvent présenter des différences selon leur type, qu'elles soient administratives ou statistiques. Voici quelques exemples:

- Belgique (BE), les données de l'INAMI\* recensent 37 807 travailleurs frontaliers entrants depuis la France (FR) en 2020, soit environ 4 700 de moins que les données INSEE.
- Au Luxembourg (LU), les données du STATEC\* indiquent 107 100 travailleurs frontaliers résidant en France en 2020, soit environ 13 000 de plus que les données INSEE.
- En Suisse (CH), les données de l'OFS\* indiquent 186 087 travailleurs frontaliers résidant en France, soit près de 27 000 de moins que les données INSEE.
- A Monaco (MC), l'IMSEE\* donne le chiffre de 42 342 salariés résidant en France, soit environ 11 000 de plus que les données INSEE.

Si globalement, ces différentes données aboutissent au même résultat final (450 000 frontaliers français), elles induisent localement des différences substantielles de compréhension et des différences en matière de politiques publiques à mener (ex : différence de 13 000 frontaliers à la frontière LU, soit le nombre de frontaliers usagers du train entre FR et LU).

\*Institut national d'assurance maladie invalidité (INAMI); Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg (STATEC); Office fédéral de la statistique (OFS); Institut monégasque de la statistique et des études économiques (IMSEE).

### Améliorer les données statistiques sur les travailleurs frontaliers en franco-allemand

Dans le cadre du Comité de coopération transfrontalier franco-allemand (CCT), un groupe de travail sur l'observation territoriale transfrontalière (GT/OTT) a été mis en place pour améliorer l'accès aux données statistiques transfrontalières des deux pays. En 2023, un travail a été réalisé par l'INSEE et la Bundesagentur für Arbeit (BA) sur l'examen des statistiques sur les flux pendulaires de salariés dans l'espace transfrontalier. Il a été constaté que les données disponibles en France et en Allemagne sont insuffisantes pour une analyse fine des flux de travailleurs, avec des lacunes dans la collecte et la comparabilité des données. Dans son rapport, le GT/OTT propose cinq mesures pour améliorer les données économétriques : traiter les données des frontaliers entrant en Allemagne (par la BA), utiliser le standard européen pour le codage des communes étrangères (par l'INSEE), exploiter la Base Tous Salariés en France, analyser les données fiscales françaises pour identifier les revenus étrangers, et mettre à jour régulièrement les fonds de cartes européens au niveau LAU via Eurostat. Ces améliorations nécessitent une collaboration administrative entre les partenaires français et allemands.



## Quel est le constat en 2020 ? Où vit le travailleur frontalier ?

Photo : MOT

### Une répartition hétérogène des travailleurs frontaliers selon les secteurs géographiques

Parmi les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) frontaliers, la majorité recense une proportion significative de travailleurs frontaliers (supérieure à 5%) parmi l'ensemble des actifs occupés. Ainsi, tous les EPCI frontaliers avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse et Monaco sont concernés par l'activité professionnelle de milliers de travailleurs résidant en France et exerçant à l'étranger.

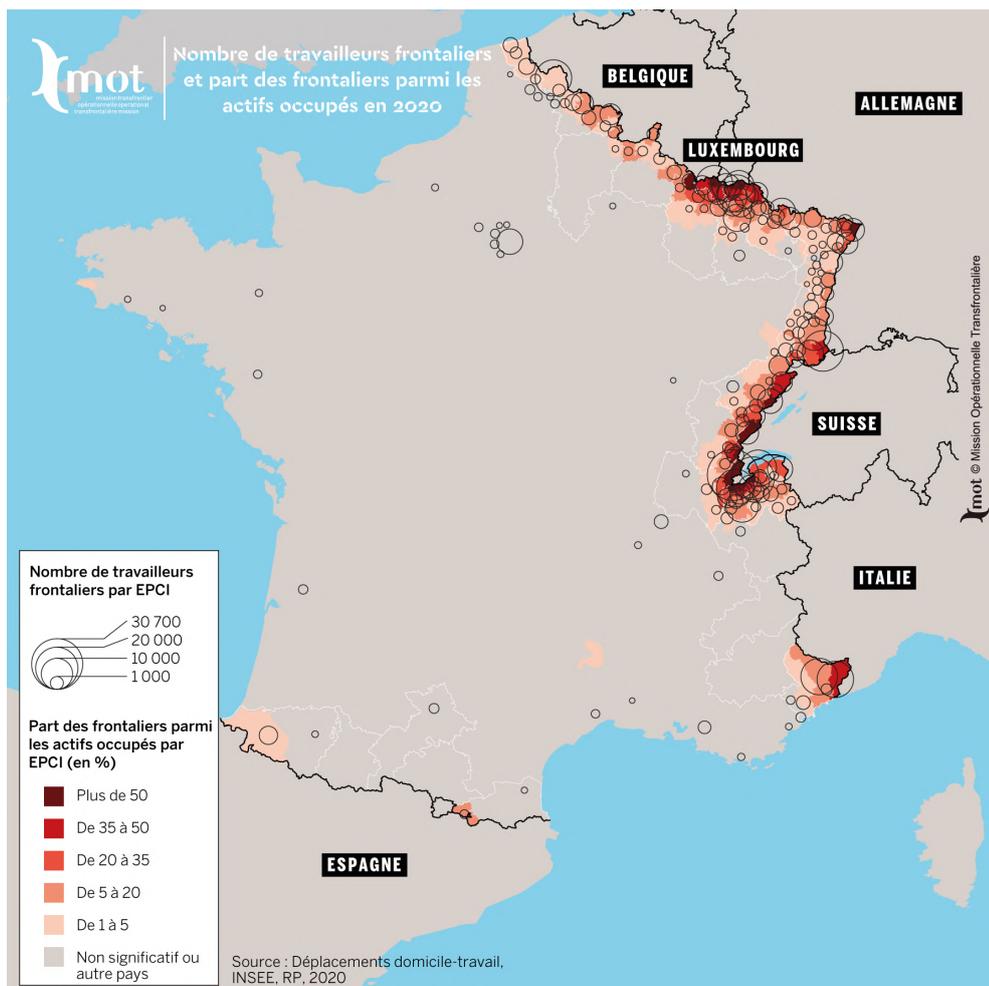
Pourtant, la répartition spatiale de ces travailleurs est loin d'être homogène entre les EPCI. Deux pays voisins se distinguent : le Luxembourg et la Suisse. Sans surprise, les EPCI frontaliers avec ces deux pays sont ceux qui comptent la part et le nombre les plus élevés de travailleurs frontaliers. Par exemple, la Communauté d'agglomération (CA) du Pays de Gex regroupe plus de 30 000 travailleurs exerçant en Suisse, ce qui représente environ 7% de l'ensemble des travailleurs frontaliers résidant en France.

*« Parmi les 10 EPCI ayant la plus forte part de travailleurs frontaliers parmi les actifs occupés, tous sont limitrophes d'un pays voisin et 9 le sont spécifiquement avec le Luxembourg ou la Suisse ».*

Cette concentration est également notable pour les EPCI situés à quelques dizaines de kilomètres de la frontière, illustrant un élargissement de la bande frontalière luxembourgeoise, suisse (de Bâle à Genève) et, dans une moindre mesure, allemande. En effet, l'effet « saturation » pousse de plus en plus de travailleurs frontaliers à s'établir toujours plus loin de la frontière, dans des EPCI non frontaliers, situés à proximité de la frontière mais non adjacents à un pays étranger.

A l'inverse, à la frontière franco-belge, seuls les EPCI frontaliers possèdent une proportion significative de travailleurs frontaliers, bien que cette part soit généralement plus faible que dans les autres EPCI situés sur d'autres frontières touchées par le phénomène frontalier. La Métropole européenne de Lille (MEL) se distingue en accueillant plus de 14 300 travailleurs frontaliers, soit plus d'un tiers des actifs frontaliers travaillant en Belgique ; pourtant, ces travailleurs ne représentent qu'un peu plus de 3 % de l'ensemble des actifs occupés dans la métropole.

A la frontière franco-allemande, le nombre de travailleurs frontaliers est également réparti de manière inégale : Mulhouse Alsace Agglomération (11 000 travailleurs), Forbach Porte de France (7 000) et l'Eurométropole de Strasbourg (4 700) se



### Nombre de travailleurs frontaliers et part des frontaliers parmi les actifs occupés par EPCI en 2020

source : INSEE

#### Note de lecture

En 2020, l'EPCI Communauté d'Agglomération Pays Basque comptait parmi l'ensemble des actifs occupés 2,03% de travailleurs transfrontaliers (en aplat de couleur), soit à 2 600 actifs concernés (cercle).

distinguent, mais la part de ces travailleurs ne dépasse pas le quart des actifs occupés dans ces territoires (Strasbourg 2% ; Mulhouse 10%). Sur cette frontière, seule la Communauté de Communes (CC) de la Plaine du Rhin compte plus de la moitié de ses travailleurs comme frontaliers (51%).

A la frontière franco-italo-monégasque, la Métropole Nice Côte d'Azur est la seule métropole française à avoir un ratio travailleurs frontaliers sur l'ensemble des actifs occupés supérieur à 5% (6,8%) avec 14 800 frontaliers. La Communauté d'agglomération de la Riviera Française regroupe un nombre similaire de travailleurs frontaliers, mais ceux-ci représentent plus de 46% du total des actifs occupés.

A la frontière France-Espagne-Andorre, la CA Pays Basque, frontalière avec l'Espagne, se distingue (cf. note de lecture) tout comme la CC Pyrénées-Cerdagne, frontalière avec l'Espagne et l'Andorre (8% des actifs sont frontaliers). Cependant cette frontière regroupe un faible nombre de travailleurs exerçant dans un pays voisin (un peu plus 6 000). Enfin, autre constat intéressant : l'Île-de-France accueille 7 500 travailleurs frontaliers, principalement basés dans la Métropole du Grand Paris (6200 actifs). Bien qu'éloignés de la frontière, ces travailleurs se rendent au minimum une fois par semaine dans un pays voisin. A ce titre, l'impact du télétravail (consécutif à la pandémie de Covid et non visible dans les chiffres de 2020) sera à surveiller à l'avenir dans ces territoires éloignés des frontières.



## Rétrospective 2009-2020

Dans cette partie rétrospective, nous avons cherché à faire ressortir non pas l'évolution classique de la part de travailleurs frontaliers mais l'évolution de ce que représentent les travailleurs frontaliers par rapport à la population active occupée dans un territoire donné, à savoir le taux d'évolution des taux d'emplois frontaliers entre deux dates. Les périodes de comparaison sont délimitées par les années de recensement de la population de l'INSEE : 2009, 2014 et 2020.

### Quelle évolution sur la période 2009-2014 ?

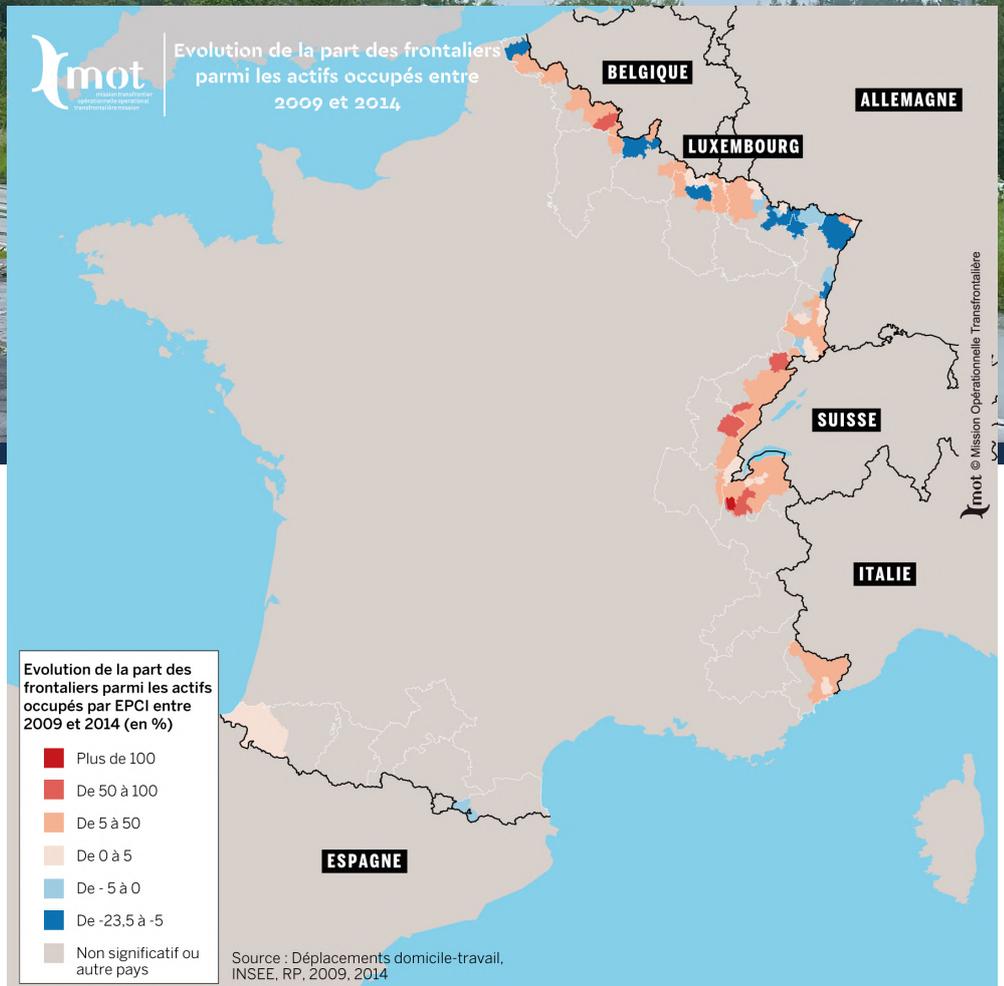
Entre 2009 et 2014, on constate une augmentation de plus de 50 000 travailleurs frontaliers. Mais pour autant, cela ne signifie pas une hausse partout comme le montre la carte ci-contre.

### La part des travailleurs frontaliers exerçant en Suisse ne cesse d'augmenter, illustrant un phénomène d'"élargissement" de la frontière.

Tous les EPCI frontaliers avec la Suisse ont vu leur proportion de travailleurs frontaliers croître nettement en cinq ans. À l'instar de la CC Rumilly Terre de Savoie, cette croissance a été encore plus marquée dans des EPCI non frontaliers, comme ceux de Champagnole (+77,7 %) et d'Annecy (+58 %). Seule la communauté d'agglomération Montbéliard Agglomération, située à la frontière, a connu une augmentation supérieure à 50 % (+58 %). Cette forte croissance dans des territoires éloignés de la frontière indique que certains EPCI frontaliers, en particulier autour de Genève, avaient déjà atteint un seuil de "saturation" de travailleurs frontaliers : CA du Pays de Gex (+4 %), CC du Genevois (+7 %). Sur la partie jurassienne de la frontière, la croissance reste soutenue (entre 15 % et 30 %), mais tend à s'atténuer en remontant vers le nord de la frontière.

### Un effet « saturation » plus progressif à la frontière luxembourgeoise

Bien que certains EPCI frontaliers avec le Luxembourg enregistrent une augmentation de leur part de travailleurs frontaliers (Longwy : +12 % ; Cattenom : +9 % ; CC du Pays Haut Val d'Alzette : +2 %), les hausses les plus marquées concernent principalement des EPCI non frontaliers, en raison d'un "élargissement" progressif de l'effet frontière, plus récent que celui observé à la frontière franco-suisse. Ainsi, la CC Cœur du Pays Haut affiche une augmentation de +10,3 %, et la CC de l'Arc Mosellan +20,6 %. Plus au sud, Metz enregistre une nette hausse de la part de ses travailleurs frontaliers (+27,5 %) ; à l'est de la métropole, la CC Haut Chemin-Pays de Pange voit sa part croître de +44,7 %. Toutefois, il convient de nuancer ces chiffres car en 2014, ces deux EPCI comptaient respectivement 6,3 % et 5,1 % de travailleurs frontaliers.



### Taux d'évolution des taux d'emplois frontaliers entre 2009 et 2014

source : INSEE

#### Note de lecture

Entre 2009 et 2014, la métropole Nice Côte d'Azur a enregistré une augmentation entre 5 à 50 % de la proportion de travailleurs frontaliers parmi l'ensemble des actifs occupés habitant dans l'EPCI. En 2009, la part de ces travailleurs à Nice était de 5,5 % ; en 2014, elle était de 5,88 %, ainsi entre 2009 et 2014, cette part a évolué positivement de 7,1 %.

Si l'évolution est positive et relativement homogène dans les EPCI situés le long des pays accueillant le plus de travailleurs français (Suisse et Luxembourg), la situation est loin d'être comparable sur les frontières franco-allemande et franco-belge.

### Une décroissance avec des disparités territoriales à la frontière franco-allemande

Le long de cette frontière, la part des travailleurs frontaliers progresse dans les EPCI situés au sud du Haut-Rhin, mais elle régresse nettement en remontant la frontière (-23,5 % dans la CC du Ried de Marckolsheim). Cependant, tout au nord du département, deux EPCI se démarquent avec une légère augmentation du taux de travailleurs frontaliers : la CC du Pays de Wissembourg (+6,9 %) et la CC de la Plaine du Rhin (+0,66 %), où la part de ces travailleurs représente respectivement un quart et la moitié du total des actifs. Toutefois, dans cette partie de la frontière, ce sont les EPCI non frontaliers qui connaissent les plus fortes baisses. Parmi eux, trois se distinguent : la CC de la Basse-Zorn, la CC Sauer-Pechelbronn et la CA de Haguenau enregistrent une diminution moyenne de 13 % de leur part de travailleurs frontaliers (en moyenne, 6 % des travailleurs de ces trois EPCI sont employés dans le pays voisin). Enfin, au nord de la Moselle, les EPCI subissent également des baisses : -11 % pour la CA Saint-Avold Synergie, -7 % pour la CA Sarreguemines Confluences et -9 % pour la CC du Pays de Niederbronn-les-Bains. Cependant, cette diminution s'atténue progressivement à mesure que l'on se rapproche du Luxembourg, où la part des travailleurs transfrontaliers recommence à augmenter.

### Une croissance contrastée à la frontière franco-belge

Un constat globalement homogène : sur les 13 EPCI représentés, 10 ont vu leur taux de travailleurs frontaliers augmenter au cours de la période, dont un de plus de 50 % (CC Cœur de l'Avesnois : +54 %). À l'exception de la CC Ardennes Rives de Meuse (Givet), deux EPCI du nord des Ardennes enregistrent une nette diminution. Enfin, dans le Nord, la CC des Hauts de Flandre connaît un recul de 7 %. Il est à noter que la part moyenne de travailleurs frontaliers dans les intercommunalités à la frontière franco-belge ne dépasse pas 10 %.

### France-Italie-Monaco : une frontière dynamique au sud

La seule évolution notable sur cette frontière est la hausse de la part des travailleurs frontaliers, principalement à destination de la Principauté de Monaco, dans trois EPCI, dont la CA de la Riviera Française (+6,6 %, avec 43 % des actifs occupés étant transfrontaliers dans cet EPCI) et la Métropole Nice Côte d'Azur (+7 %).

### France-Espagne-Andorre: des variations minimes

Sur cette frontière, les variations sont très faibles, qu'elles soient positives (CA du Pays Basque : +0,7 %) ou négatives (CC Pyrénées-Cerdagne : -1,2 %).

## Quelle évolution sur la période 2014-2020 ?

Entre 2014 et 2020, on constate une augmentation de près de 60 000 travailleurs frontaliers. Dans l'ensemble, par rapport à la carte précédente (2009-2014), l'évolution entre 2014 et 2020 semble positive dans un plus grand nombre d'EPCL.

### FR-CH : saturation à Genève et extension du fait frontalier vers de nouveaux territoires

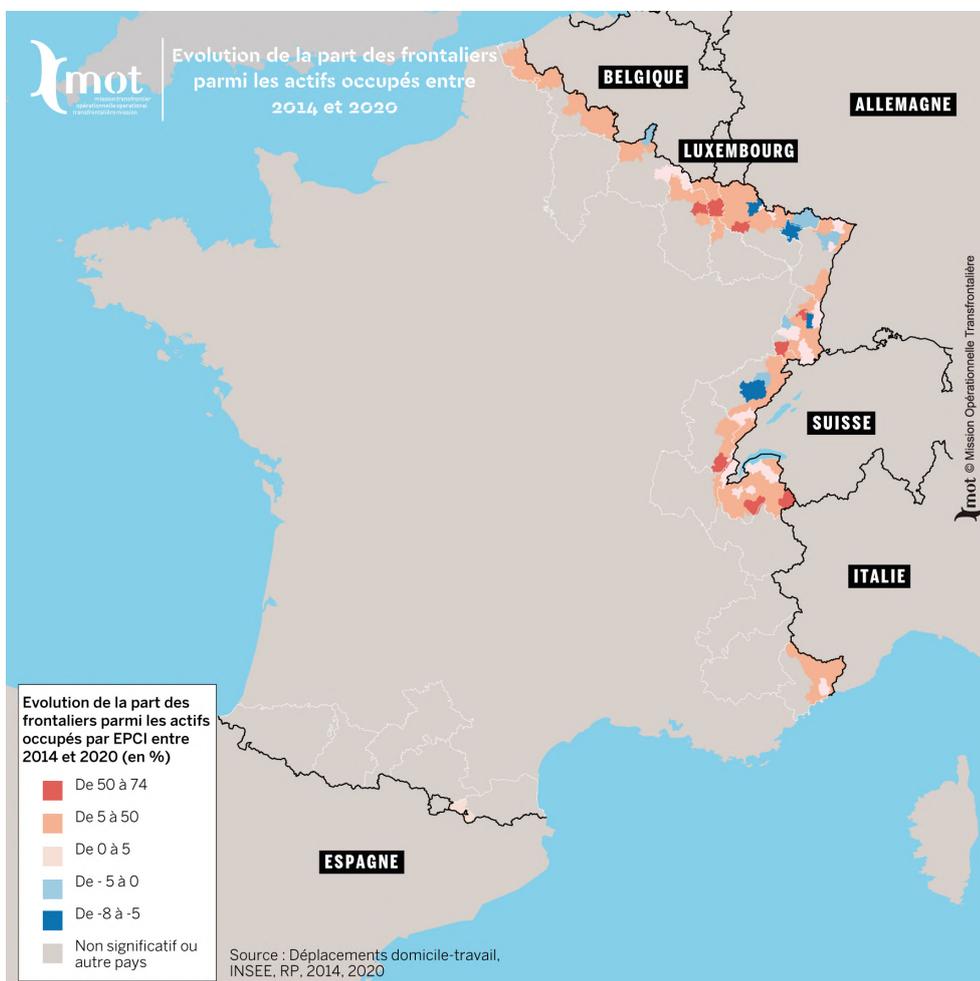
Autour de Genève, l'effet de « saturation » continue de se manifester dans les EPCL frontaliers, avec une légère augmentation du poids des frontaliers dans la population active d'au plus 5 %. Cependant, certains EPCL, comme la CC du Genevois et Annemasse Agglo, ont connu des croissances plus importantes, atteignant +7 points, avec respectivement 65 % et 51 % de travailleurs frontaliers dans le total des actifs occupés. À l'est du Genevois, la CC Haut-Jura Saint-Claude enregistre la plus forte croissance avec une augmentation de +74 %. Enfin, au sud-est de Genève (nord de la Haute-Savoie), certains EPCL, dont certains sont frontaliers avec le canton suisse du Valais, affichent des hausses significatives : la CC des Vallées de Thônes (+55 %) et la CC de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (+72,4 %), bien que la part des transfrontaliers y reste inférieure à 5 % du total des actifs occupés. Au nord de la frontière, tous les EPCL frontaliers voient leur part de travailleurs croître de 3 à 7 %. Dans les EPCL non limitrophes, la CC des Portes du Haut-Doubs, qui avait connu une augmentation de 27 % entre 2009 et 2014, enregistre maintenant une diminution de -7,7 %. Il en va de même pour sa voisine au nord, la CC du Pays de Sancey-Belleherbe, dont la part de travailleurs frontaliers avait crû de +45,5 % entre 2009 et 2014, mais recule de -1,1 % sur la période suivante (part relative : 7,8 % en 2014 à 7,7 % en 2020).

Ainsi, les travailleurs français résidant en France et exerçant en Suisse sont de plus en plus nombreux, mais se concentrent de moins en moins dans les territoires directement frontaliers, en raison de la saturation, et se déplacent vers des territoires de plus en plus éloignés de leur lieu de travail.

### FR-DE: Augmentation des travailleurs frontaliers et effets de la décroissance démographique en Allemagne

C'est sur cette frontière que l'évolution a été la plus marquée, en comparaison avec la période 2009-2014. Tout d'abord, la part des travailleurs frontaliers dans la population active occupée a augmenté depuis 2014 dans presque tous les EPCL frontaliers avec l'Allemagne. Les EPCL situés au sud du Haut-Rhin maintiennent une évolution positive, tandis que d'autres, comme la CC du Canton d'Erstein (+14 %) ou celle du Ried de Marckolsheim (+28 %), inversent même la tendance observée entre 2009 et 2014. Cependant, il convient de nuancer ce constat, car la CA de Haguenau continue de voir sa part de frontaliers diminuer, bien que cette baisse soit fortement ralentie (-2,4 %). Le même phénomène est observé pour la CC du Pays de Bitche (-1,2 %).

Cette inversion de tendance dans la majorité des intercommunalités le long de la frontière franco-allemande peut s'expliquer par la décroissance démographique significative et continue en Allemagne, notamment dans les Länder frontaliers (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Bade-Wurtemberg). Le vieillissement de la population et l'absence de renouvellement naturel de la population active poussent les employeurs allemands à recruter des travailleurs venant de France, une démarche encouragée par les autorités publiques. Cette nouvelle dynamique, observable dans les EPCL situés au nord de la frontière rhénane, est donc le résultat des réalités démographiques en Allemagne.



Evolution de la part des frontaliers parmi les actifs occupés par EPCL entre 2014 et 2020 (en %)

- De 50 à 74
- De 5 à 50
- De 0 à 5
- De -5 à 0
- De -8 à -5
- Non significatif ou autre pays

Source : Déplacements domicile-travail, INSEE, RP, 2014, 2020

### Taux d'évolution des taux d'emplois frontaliers entre 2014 et 2020

source : INSEE

#### Note de lecture

Entre 2014 et 2020, la métropole Nice Côte d'Azur a enregistré une augmentation entre 5 à 50 % de la proportion de travailleurs transfrontaliers parmi l'ensemble des actifs occupés habitant dans l'EPCL. En 2014, la part de ces travailleurs à Nice était de 5,8 % ; en 2020, elle était de 6,8 %, ainsi entre 2014 et 2020, cette part a évolué positivement de 15,5 %.

Il serait très intéressant de comparer cette carte avec de futurs résultats pour observer et localiser les impacts de cet attrait croissant de l'Allemagne.

### FR-LU : Croissance continue des travailleurs frontaliers et élargissement de la bande frontalière

Sur cette frontière, deux observations sont à noter :

- Tous les EPCL frontaliers ont enregistré une augmentation de la part des travailleurs frontaliers, de +7 % à +12 %, alors que dans ces territoires, plus de la moitié des actifs occupés travaillent déjà au Luxembourg. Contrairement à la frontière franco-suisse (en particulier dans le bassin du Grand Genève), les EPCL frontaliers avec le Luxembourg continuent de voir la part des frontaliers croître de manière significative, malgré une saturation similaire à celle observée pour les EPCL frontaliers avec la Suisse, où la croissance tend à ralentir.

- L'« élargissement » de la bande frontalière continue de progresser : de nouveaux EPCL, situés à quelques kilomètres de la frontière, voient leur part de travailleurs frontaliers augmenter de manière significative (CC Orne Lorraine Confluences : +52 %, CC du Pays d'Étain : +64 %, CC du Sud Messin : +62 %). Même si la part de ces travailleurs ne dépasse pas les 5 % du total des actifs occupés, l'accroissement de la distance domicile - travail est également perceptible sur la bande France-Luxembourg.

### FR-BE : entre croissance et ralentissement des flux de frontaliers

À l'exception de la CC Ardenne Rives de Meuse, tous les EPCL ont enregistré une augmentation de leur part de travailleurs frontaliers, alors que cette intercommunalité avait connu une hausse de +8,1 % entre 2009 et 2014. Ces augmentations sont toutefois variables : de +6,2 % pour la CC de Flandre Intérieure à +32 % pour la CC Ardennes Thiérache.

Certaines intercommunalités, ayant subi une baisse significative de leur part de frontaliers sur la période 2009-2014, CC Ardennes Thiérache (+32 % entre 2014 et 2020 contre -11,4 % entre 2009 et 2014), CC Vallées et Plateau d'Ardenne (+29,7 % entre 2014 et 2020 contre -13 % entre 2009 et 2014).

Si la majorité des EPCL voit la croissance de leur part de frontaliers stagner, certains enregistrent un ralentissement de cette hausse : CA Maubeuge Val de Sambre (+12,5 % entre 2014 et 2020 contre +22 % entre 2009 et 2014), CA de la Porte du Hainaut (+8,2 % entre 2014 et 2020 contre +21,5 % entre 2009 et 2014), et CC Cœur de l'Avesnois (+13,3 % entre 2014 et 2020 contre +54 % entre 2009 et 2020). Enfin, un EPCL non frontalier apparaît sur la carte : la CC Flandre Lys (+14 %), mais comme dans d'autres territoires, la part de travailleurs frontaliers y reste très faible par rapport à d'autres frontières plus dynamiques.

### FR-IT-MC: poursuite de la hausse des travailleurs frontaliers avec une forte croissance à Nice

Les trois intercommunalités représentées sur la carte continuent d'enregistrer une hausse. La métropole Nice Côte d'Azur voit néanmoins sa part progresser de +15,5 %, soit une augmentation de 7 points de pourcentage par rapport à sa progression entre 2009 et 2014 (+7,1 %).

### FR-ES-AD : une augmentation minime en Cerdagne

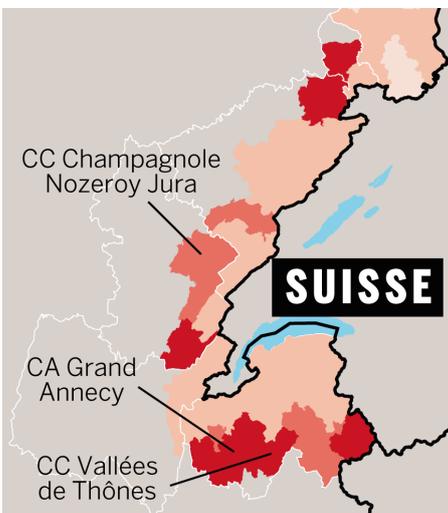
La CC Pyrénées-Cerdagne enregistre une très légère augmentation de sa part de frontaliers (+1,4 %). Pour rappel, cette intercommunalité avait vu sa part diminuer de -1,2 % entre 2009 et 2014.

## Une extension territoriale de l'emploi transfrontalier qui se confirme ?

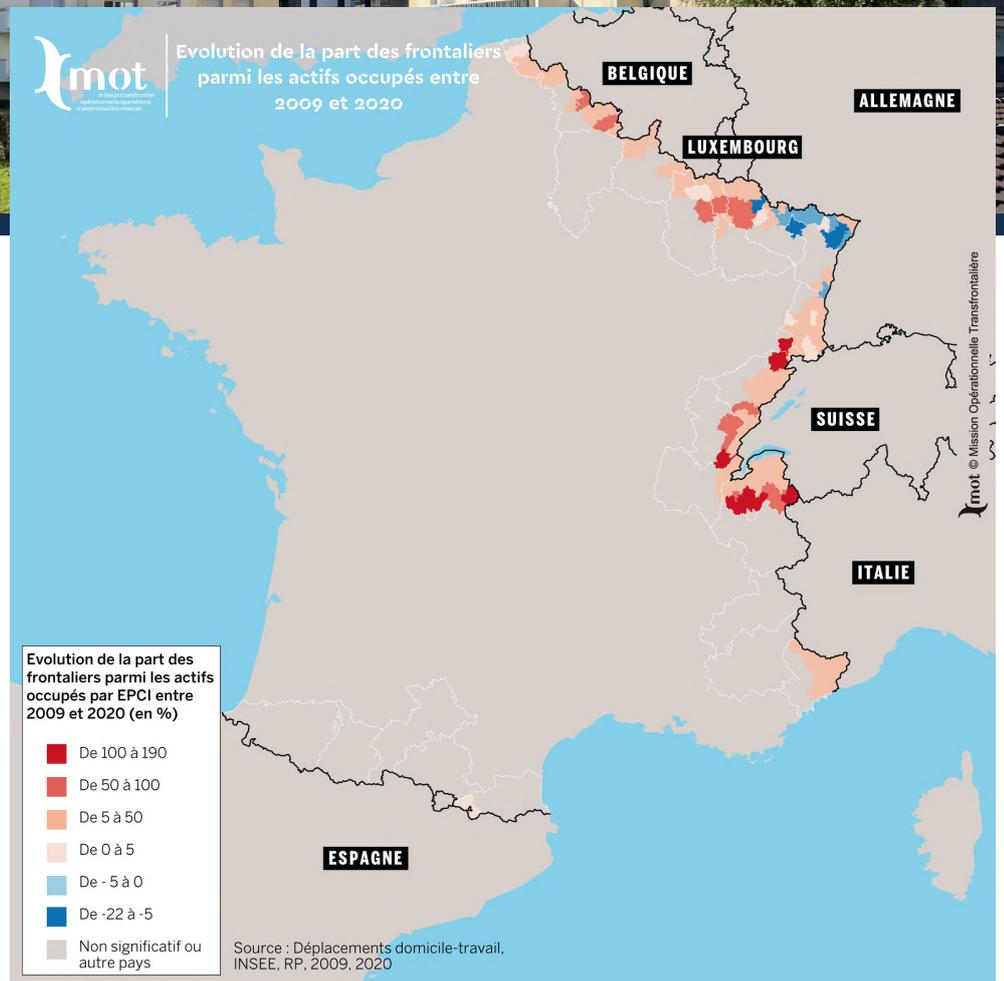
### Quelle évolution sur la période 2009-2020 et quels enjeux par frontière ?

Cette carte permet de combiner les deux périodes précédentes (2009-2014 et 2014-2020). Elle révèle une majorité d'EPCI où la part des frontaliers parmi les actifs occupés a augmenté. Les EPCI non frontaliers connaissent la plus forte croissance. Comme le montre le graphique de la page 1, l'augmentation du nombre de frontaliers (principalement vers la Suisse et le Luxembourg) a touché, en 14 ans, des territoires situés à plusieurs dizaines de kilomètres de la frontière. Sur les autres frontières, le constat est différent.

### Sur les frontières FR-CH et FR-LU, une évolution marquée entre 2009-2020 et des enjeux spécifiques



Entre 2009 et 2020, la CC Champagnole Nozeroy Jura a vu sa part de travailleurs transfrontaliers passer de 5,7 % à 11,2 %, soit une augmentation de plus de 95 %. Un constat similaire s'observe à proximité de la frontière franco-genevoise : la CA du Grand Annecy a vu sa part croître de plus de 104 %, et encore plus à l'est, la CC des Vallées de Thônes a connu une évolution de +112 %. Même si cela ne concerne que quelques centaines de personnes, ces territoires situés à une cinquantaine de kilomètres de Genève sont devenus des lieux de résidence privilégiés pour les travailleurs transfrontaliers.

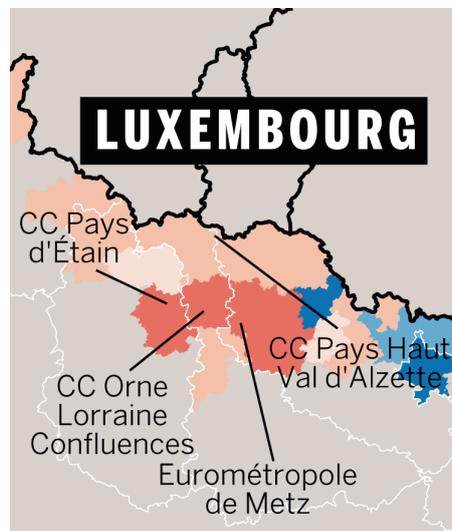


### Taux d'évolution des taux d'emplois frontaliers entre 2009 et 2020

source : INSEE

#### Note de lecture

Entre 2009 et 2020, la métropole Nice Côte d'Azur a enregistré une augmentation entre 5 à 50 % de la proportion de travailleurs frontaliers parmi l'ensemble des actifs occupés habitant dans l'EPCI. En 2009, la part de ces travailleurs à Nice était de 5.4% ; en 2020, elle était de 6.8%, ainsi entre 2009 et 2020, cette part a évolué positivement de 23.7%.



Un constat comparable se fait le long de la frontière franco-luxembourgeoise : les EPCI frontaliers sont devenus saturés (en 2009, 57 % des actifs occupés dans le Pays de Gex travaillaient en

Suisse, et 59 % dans la CC du Pays Haut Val d'Alzette travaillaient au Luxembourg). En conséquence, les EPCI non frontaliers ont connu de fortes progressions dans leur part de travailleurs frontaliers. Sur la frontière franco-luxembourgeoise, une bande de 8 EPCI non frontaliers a enregistré des hausses significatives : Eurométropole de Metz : +58,28 %, CC du Pays d'Étain : +82,7 %, CC Orne Lorraine Confluences : +75,2 %.

### Des enjeux spécifiques

La densification et la concentration de travailleurs frontaliers dans les EPCI limitrophes de pays voisins attractifs, principalement le Luxembourg et la Suisse, sont le résultat de l'augmentation du nombre de ces travailleurs. En 11 ans, cette hausse a conduit une partie d'entre eux à se tourner vers de nouveaux lieux de résidence situés à plusieurs dizaines de kilomètres de la frontière.

Cette situation entraîne un accroissement de la distance domicile-travail pour ces travailleurs, créant ainsi de nouveaux enjeux principaux :

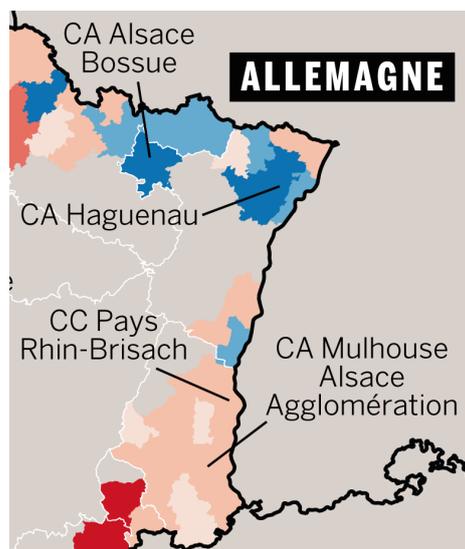
- **Un enjeu d'efficacité dans la mobilité des travailleurs** : L'offre de transports en commun est-elle suffisante ? Inclut-elle ces territoires plus éloignés de la frontière ? Les réseaux routiers sont-ils optimaux ? Peuvent-ils supporter un nombre croissant d'automobilistes ?

- **Un enjeu de résilience écologique pour les habitants et les usagers** : L'augmentation de la distance de déplacement entraîne une utilisation accrue de la voiture, générant congestion et embouteillages. Cela contribue à une nette augmentation de la pollution atmosphérique, affectant la qualité de l'air et l'environnement en général, avec une intensification de la pollution sonore et lumineuse.

- **Un enjeu d'accueil pour ces nouveaux travailleurs** : Cette question est liée à la problématique de l'artificialisation des sols (conformément à la législation sur le ZAN), au maintien des commerces, des services publics (comme les écoles), et à l'entretien des infrastructures (eau, électricité, internet, notamment pour le télétravail).

- **Un enjeu de mixité et d'équilibre** : Il est important d'éviter l'accroissement des écarts économiques entre ceux qui travaillent dans le pays voisin (où les salaires sont généralement plus élevés, comme en Suisse et au Luxembourg) et ceux qui exercent leur activité en France. Au sein des territoires frontaliers, les travailleurs ayant des revenus élevés auront tendance à s'installer près de la frontière pour minimiser la distance résidence-travail, tandis que les ménages plus fragiles financièrement devront se loger plus loin, que ce soit dans le pays voisin ou dans le territoire d'origine.

**Sur la frontière FR-DE, une évolution contrastée entre décroissance au nord et croissance au sud**

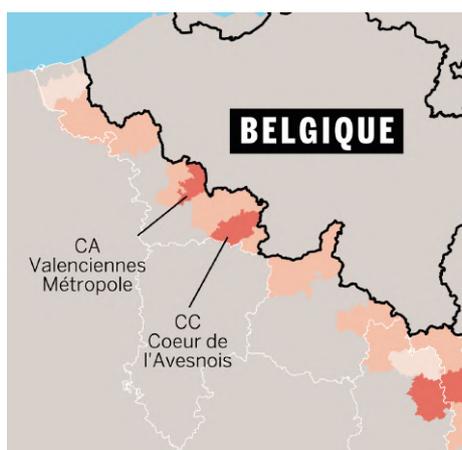


Le nombre de travailleurs à destination de l'Allemagne a connu une hausse très légère d'environ 400 travailleurs frontaliers entre 2009 et 2020 mais avec de fortes disparités entre le Nord et le Sud. Sur cette période, bien que le nord de la frontière ait connu une forte décroissance de cette part (Haguenau : -15,2 %, CC de l'Alsace Bossue : -21 %), il est notable que les EPCI du Haut-Rhin ont enregistré des croissances atteignant +15 % (CA Mulhouse Alsace Agglomération, CC Pays Rhin-Brisach). La décroissance observée au nord doit

également être nuancée par les résultats de la période la plus récente (2014-2020), où plusieurs de ces mêmes intercommunalités ont vu leur part de travailleurs frontaliers augmenter.

Les enjeux qui peuvent se poser sur cette frontière sont : un enjeu d'attractivité pour attirer ou retenir la main d'œuvre frontalière, un enjeu d'apprentissage de l'allemand et un enjeu de coopération dans le domaine économique afin d'adapter ces territoires aux cycles et aux chocs économiques.

**Sur la frontière FR-BE une légère hausse qui se traduit par une concentration des frontaliers le long de la bande frontalière**



Sur cette frontière, la mobilité frontalière à destination de la Belgique a connu une hausse d'environ 8 000 travailleurs frontaliers entre 2009-2020. Cette augmentation semble assez constante sur l'ensemble du linéaire frontalier avec quelques EPCI qui se détachent comme la CC Cœur de l'Avesnois (+74%) et la CA Valenciennes Métropole (+53%), même s'il faut noter que les taux d'emploi frontaliers s'y situent entre 4 et 6% en 2020.

On ne constate ainsi pas d'extension du fait frontalier à des EPCI situés en deuxième ligne.

Les principaux enjeux qui se posent sur cette frontière sont : un enjeu de formation pour les travailleurs afin d'occuper des postes à pourvoir en Belgique (52 000 postes en 2023), un enjeu d'apprentissage du néerlandais afin de profiter des opportunités d'emploi en Flandre, un enjeu d'anticipation de la modernisation des métiers notamment pour les publics allocataires du RSA.

**Frontières FR-IT-MC et FR-ES-AD : l'emploi transfrontalier freiné par les barrières naturelles et économiques**



Sur les frontières franco-italo-monégasques et franco-hispano-andorrane, les évolutions entre 2009 et 2020 sont très peu marquées.

En effet, seuls les 3 EPCI limitrophes de la Principauté de Monaco ont connu une hausse de leur taux d'emploi frontalier entre 2009 et 2020 : Métropole Nice Côte d'Azur (+24%), Communauté de la Riviera française (+13%) et la CC des Paillons (+10%).

Sur la frontière franco-espagnole, le constat est similaire. Seule la CC Pyrénées-Cerdagne a connu une légère hausse (+0,3%) de son taux d'emploi frontalier entre 2009 et 2020. La CA Pays Basque, un territoire pourtant prisé par les résidents espagnols travaillant en Espagne, n'a pas connu d'évolution de son taux d'emploi frontalier sur cette période.

Les frontières franco-italienne et franco-hispano-andorrane semblent ainsi peu impactées par les dynamiques de l'emploi frontalier. Cela peut s'expliquer par des différentiels économiques limités, un faible nombre de centres économiques situés à proximité de la frontière, la barrière naturelle que constituent les chaînes alpine et pyrénéenne et qui rend les déplacements transfrontaliers plus difficiles et plus coûteux, des différences linguistiques ou une faible complémentarité des secteurs d'activité.



Photo : MOT

## Publications récentes

Publications sur le thème de l'économie et de l'emploi en transfrontalier (liste non exhaustive)

### France-Belgique

- INSEE, Une baisse des actifs plus marquée en Belgique d'ici 2030 (2020)
- INSEE, L'emploi frontalier des Hauts-de-France vers la Belgique : une attractivité modérée et contrastée(2019)
- IWEPS (Service de la Statistique de Wallonie), Les travailleurs frontaliers en 2023 (2024)

### Grande Région et France-Luxembourg

- OIE (Observatoire Interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région), Mobilité transfrontalière des jeunes au sein de la Grande Région (2023)
- INSEE, Chaque année, un frontalier sur cinq vers le Luxembourg est un nouveau frontalier, l'intérêt salarial est très net (2022)
- AGAPE, Zoom sur... près de 330 000 frontaliers au Grand-Duché en 2040 ? (2022)

### France-Allemagne et Grand-Est

- INSEE, Le travail frontalier dans le Grand Est : en 2018, 182 000 habitants de la région travaillent dans un pays voisin (2022)
- INSEE, Le travail frontalier dans le Grand Est : en 2018, 182 000 habitants de la région travaillent dans un pays voisin - Insee Analyses Grand Est - 144
- OREF (Observatoire Régional Emploi Formation du Grand Est), L'emploi transfrontalier en Région Grand-Est (2023) (étude par bassin d'emploi)
- OREF, Le travail frontalier dans le Grand Est : en 2018, 182 000 habitants de la région travaillent dans un pays voisin (2022)

### France-Suisse

- OSTAJ (Observatoire de l'Arc jurassien), Portraits des territoires de l'Arc jurassien : un espace économique structuré autour du travail frontalier (2022)
- OST (Observatoire statistique transfrontalier Grand Genève), Synthèse annuelle 2023
- Enquête du Crédit Agricole pour le Groupement Transfrontalier Européen franco-suisse, Observatoire des frontaliers (2022)
- Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bourgogne-Franche-Comté, Les frontaliers de Bourgogne-Franche-Comté (2022)
- OFS (Office fédéral de la statistique suisse), Frontaliers, frontalières (2024)

### France-Italie-Monaco

- INSEE, De plus en plus d'habitants des Alpes-Maritimes travaillent à Monaco (2019) (diaporama associé)
- IMSEE, Les salariés dans le secteur privé en 2023
- IMSEE, Observatoire de l'emploi, 2023 (2024)

### France-Espagne-Andorre

- INSEE, Habiter Hendaye et travailler en Espagne (2018)
- CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de Nouvelle-Aquitaine), La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi (2020)

### France

- IFRAP (Think Thank : Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques), Transfrontaliers : l'exode dont personne ne parle | Fondation IFRAP (2022)
- Annales des Mines (2020), Le travail frontalier des actifs résidant en France : contexte, portrait statistique et évolutions selon les frontières (2020) Réalités industrielles - Août 2020 - Travail et coopération à travers les frontières (annales.org)
- INSEE, Forte croissance du nombre de travailleurs frontaliers vers la Suisse et le Luxembourg (2019)
- Rachid Belkacem, Isabelle Pigeron-Piroth, Borders and cross-border labor markets : Opportunities and Challenges (2020), University of Lorraine & University of Luxembourg
  - (« [cette étude] permet de souligner la diversité des marchés du travail transfrontaliers (aux frontières françaises par exemple) et de mettre en lumière les nombreux éléments qui ont un effet sur l'offre et la demande. En tentant de comprendre le système complet qui se cache derrière les flux transfrontaliers, la question que nous abordons dans ce cahier thématique concerne l'organisation des marchés du travail transfrontaliers : le système est-il organisé de manière réellement transfrontalière ? »)

#### Travailleur frontalier, quelle définition ?

La définition du travail frontalier varie selon les critères communautaires et les conventions fiscales bilatérales. Selon la réglementation communautaire, un travailleur frontalier est une personne qui travaille dans un État membre tout en résidant dans un autre, avec un retour fréquent à son domicile.

En matière fiscale, les conventions bilatérales exigent souvent une résidence et un travail dans une zone frontalière précise pour qualifier un individu de travailleur frontalier. Le principal défi réside dans le manque de définition uniforme du travail frontalier, ce qui peut conduire à diverses interprétations et catégorisations de cette population selon les critères retenus.

Source: Parlement européen



La publication de la MOT sur l'observation transfrontalière

Dossier n°1  
Novembre 2024

Publié en Novembre 2024.  
Directeur de publication : Jean Peyrony.  
Réalisation : Aurélien Biscuit, Lucas Gandolfo et Jean Rubió.

Document imprimé sur du papier recyclé.

Photos : Droits réservés.

Pour s'abonner à la newsletter :  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

Pour télécharger le document en format électronique :  
[http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user\\_upload/documents/Documents\\_MOT/Zoom/202411\\_Zoom\\_transfrontalier\\_1.pdf](http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/Zoom/202411_Zoom_transfrontalier_1.pdf)



Mission Opérationnelle Transfrontalière  
38 rue des Bourdonnais – 75001 Paris – France  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)  
tél : +33 1 55 80 56 80  
[mot@mot.asso.fr](mailto:mot@mot.asso.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

